PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REÇU LE
27 DEC. 2019
A LA SOUS PRÉFECTURE DE
NANTUA (AIN)

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation Thématiques

(OAP)

HAUT BUGEY AGGLOMERATION

Projet de PLUIH approuvé par le Conseil Communautaire

Vu pour rester annexé
à la délibération du 19/12/2019,

HAUT BUGEY
CS 80502
F - 01117
OYONNAX
CEDEX
AGGLOMÉRATION

Le Président

Jean DEGUERRY

HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION

Version Approbation - décembre 2019

GUIDE D'UTILISATION DES OAP THEMATIQUES

A qui s'adressent ces fiches d'OAP ?

- A la communauté d'agglomération et aux communes qui souhaitent disposer de principes d'aménagement pour la mise en valeur de leur patrimoine ou tout simplement pour aider à la conception des projets d'aménagement.
- Aux porteurs de projets pour qu'ils tiennent compte des enjeux des villes et villages du territoire dans leurs projets et aménagements.
- Aux habitants qui peuvent être acteurs de leur patrimoine et de leur cadre de vie.
- Aux élus, Aux agents des services urbanisme, aux instructeurs ADS, comme outil d'aide à la décision lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme…

Le principe des OAP Thématiques

Ces OAP thématiques concernent l'ensemble du territoire intercommunal et sont issues des enjeux paysagers et patrimoniaux identifiés au cours de l'élaboration du PLUi-H.

Elles ont pour objectif d'être un support didactique qui puisse aider à la prise en compte des enjeux du PLUiH dans la conception des projets qui font l'objet de demande d'autorisation d'urbanisme.

Ces Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettent de proposer plusieurs principes d'actions lors d'opérations d'aménagement ou dans le cadre de projet de valorisation patrimoniale et paysagère des espaces publics et privés.

Ces OAP thématiques sont opposables aux tiers dans un principe de compatibilité.

Ainsi, tout porteur de projet devra s'y référer afin d'identifier et d'étudier la prise en compte des éléments susceptibles de concerner son projet**.**

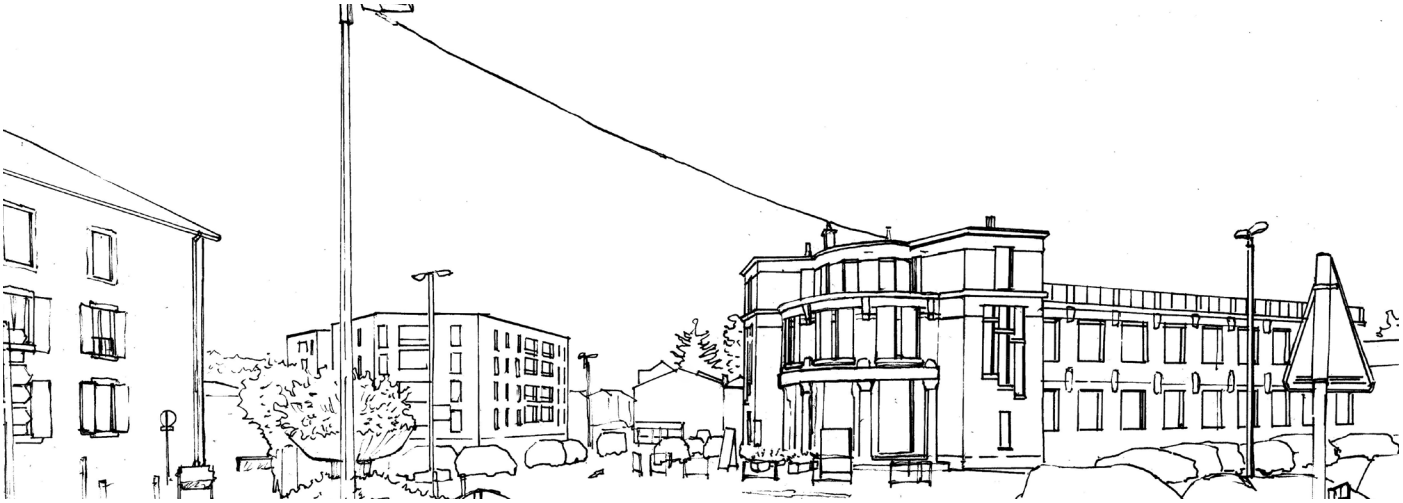

Abords des monuments

LES GRANDS PRINCIPES

Valoriser le patrimoine bâti, y compris les monuments historiques, en prenant en compte :

> la qualité architecturale et la valeur patrimoniale des édifices

> les points de vue valorisant des bâtiments dans la ville

> la place du piéton et des cyclistes dans l'espace public afin d'offrir une zone de contemplation

> l'équilibre entre le stationnement et le parvis des monuments

> un mobilier urbain harmonieux avec la qualité de l'architecture des monuments, vitrine du savoir-faire local (filière bois, plastics de qualité)

> une qualité de services à proximité des monuments (commerces, restaurants)

LE PARTI-PRIS D'AMÉNAGEMENT

Mettre en valeur les monuments en requalifiant leurs abords

LES OBJECTIFS

Objectif A - Requalifier les abords des monuments en valorisant l'espace public

Objectif B - Apporter une nouvelle qualité urbaine autour des monuments emblématiques

OBJECTIF A - REQUALIFIER LES ABORDS DES MONUMENTS EN VALORISANT L'ESPACE PUBLIC

Les monuments historiques sont souvent évoqués lorsqu'il s'agit des contraintes réglementaires liées à leur périmètre de protection. Néanmoins ces lieux, comme les monuments non protégés, peuvent devenir de nouveaux centres d'attractivité notamment en ville, moteurs de l'activité touristique dans la région. La requalification des abords d'un monument participe à la fois à la valorisation du site pour les visiteurs et à celle du cadre du vie.

Caractéristiques des abords monuments urbains dans le Haut-Bugey

1. **Une présence des réseaux aériens, perturbant les vues sur les monuments**
2. **Une omniprésence des zones de stationnement sur les parvis de bâtiments parfois classés à défaut d'une zone piétonne**
3. **Une absence d'assises permettant de contempler les bâtiments**
4. **Une absence d'ombrage et de végétation pérenne**
5. **Un mobilier urbain fonctionnel en relation avec l'usage de la voiture**

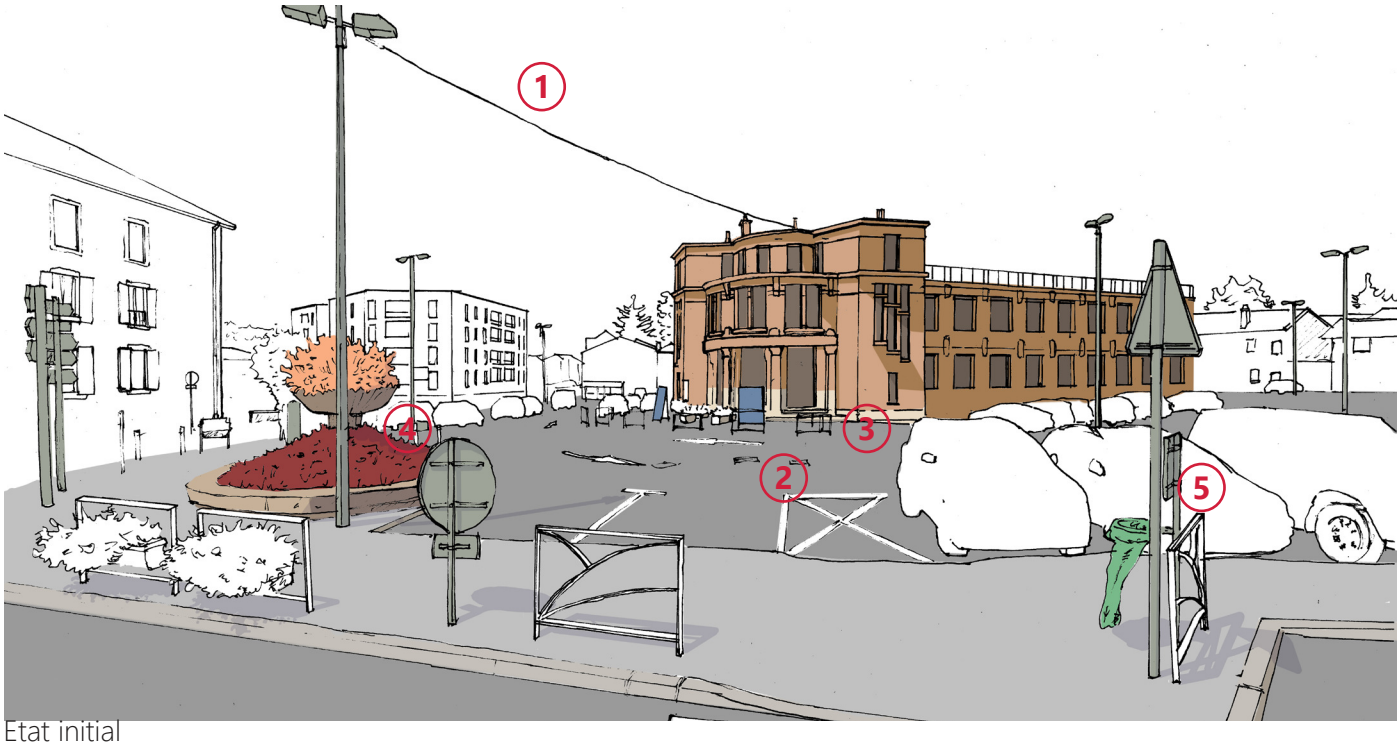

Etat initial

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1. **Dégager un parvis valorisant pour l'architecture des monuments** permettant aux usagers de profiter d'un nouvel espace public. Le lieu permet de contempler le monument à l'écart du trafic routier.
2. **Intégrer un mobilier urbain sobre et harmonieux**
3. **Accueillir un pluralité d'usagers** (piétons, cyclistes...)*
4. **Renforcer la place du végétal dans l'espace public**
5. **Choisir des matériaux locaux pour les revêtements au sol** (dallages et pavages en pierres locales)

* veiller à la prise en compte des enjeux de stationnement, notamment dans les secteurs les plus sensibles (centre-ville) et favoriser une intégration paysagère des espaces de stationnement lorsqu'ils sont nécessaires au bon fonctionnement urbain (choix des revêtements, qualité du mobilier,...)

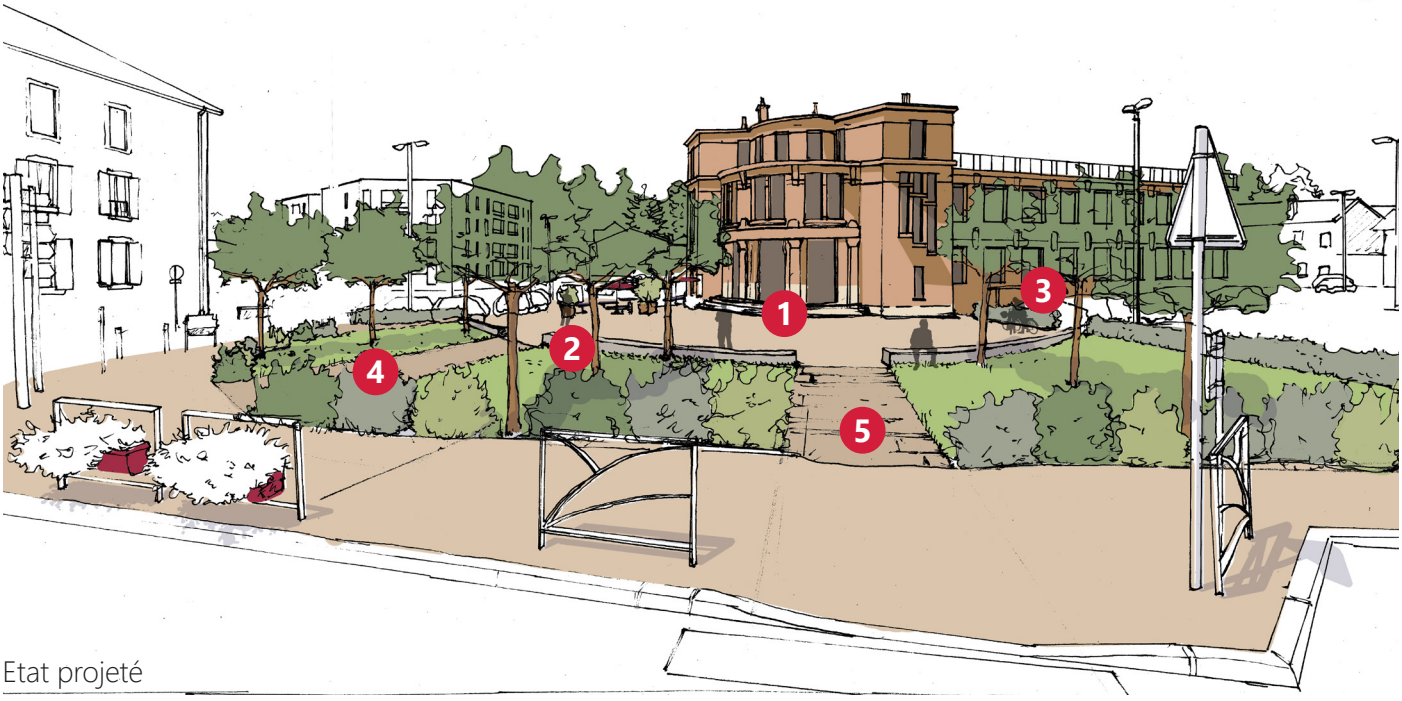

Etat projeté

A éviter
- *Densité des réseaux aériens*
- *Discontinuité des circulations piétonnes*
- *Haies végétales mono-spécifiques opaques et disparité des clôtures*
- *Abondance de parkings*

A PRIVILÉGIER

Des revêtements piétons réalisés avec des matériaux clairs et locaux qui les différencient de la route, en accord avec l'architecture valorisée

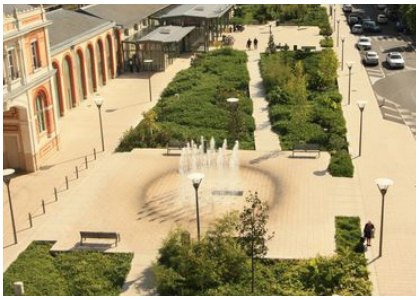

Un revêtement clair pour le parvis de la gare de Vichy.
Concepteur : atelier villes & paysages

Un parvis d'église valorisé par l'emploi du minéral à Pradamano (Italie).
Concepteur : Di Dato & Meninno

Un équilibre entre espace public et stationnement à Saint Joseph.
Concepteur : Ménard Paysage & Urbanisme

Un mobilier urbain sobre avec des matériaux locaux (bois, pierre calcaire, éventuellement du plastique)

Des bancs en bois simples et élégants.
Source : Enric Pericas

Des poutres de bois assemblées pour créer un banc à Campbell field en Australie.

Des assises composites avec l'emploi du bois et du calcaire au Lycée Belval au Luxembourg.
Concepteur : Hackl Hoffmann

Des plantations privilégiant une palette aux essences locales et spontanées afin d'introduire la nature en ville

Une ambiance champêtre sur le long des quais de Rouen.
Concepteur : atelier Jacqueline Osty & associés

Des prairies bucoliques dans le fort St Jean à Lyon.
Concepteur : In Situ architectes paysagistes

Equilibre entre végétation spontanée et espace public sur les quais de Nantes.
Concepteur : Alexandre Chemetoff

Essences préconisées
Arbres : érable champêtre, frêne, chêne pubescent, pommier, poirier, merisiers
Arbustes : sureau, cornouiller, weigelia, charme arbustif

OBJECTIF B - APPORTER UNE NOUVELLE QUALITÉ URBAINE AUTOUR DES MONUMENTS EMBLÉMATIQUES

Caractéristiques des aménagements en place

1. Des compositions florales vieillissantes et contraintes dans des bacs hors-sol
2. Un mobilier urbain fonctionnel et standardisé
3. Un manque d'usages en dehors du stationnement

État initial

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1. **Donner accès à des espaces végétalisés en ville** comme des pelouses ou des assises ombragées durant la période estivale

2. **Faire rayonner le savoir-faire de la «plastics-vallée»** à travers des éléments urbains contemporains de l'espace public (sculptures, mobiliers...)

3. **Permettre différentes utilisations de la place** selon les besoins saisonniers telles que des terrasses en été, des événements culturels...

Etat projeté

A PRIVILÉGIER

Exemple de mobilier contemporain, vitrine de la «plastics-valley»

Un contraste entre contemporain et historique. Les modules du quartier des Musées à Vienne (Autriche).
Source : AFAR

Une installation temporaire devant l'Hôtel de ville de Paris.
Source : Le figaro magasine

Assises modulables pouvant s'accrocher à des potelets.
Concepteur : agence le Plan B

Des surfaces végétalisées, lieu de halte et de détente

Des fortifications comme des prairies ensoleillées à Culemborg (Pays-Bas).
Concepteurs : l'atelier de Lyon et RAAF
Crédit photo : Rob't hart

Des pelouses modulables sur un ancien parking, Targ Weglowy square à Gdansk (Pologne).
Crédit photo : Woiciech Otrowski

Une oasis verdoyante aux multiples usages à l'Université d'El Paso au Texas.
Concepteur : Ten Eyck Landscape Architects

COMMUNES CONCERNÉES

Ensemble des communes du Haut-Bugey et en particulier les communes concernées par un monument historique :

ARBENT
CEIGNES
DORTAN
IZERNORE
MAILLAT
MATAFELON-GRANGES
NANTUA
NURIEUX-VOLOGNAT
OYONNAX

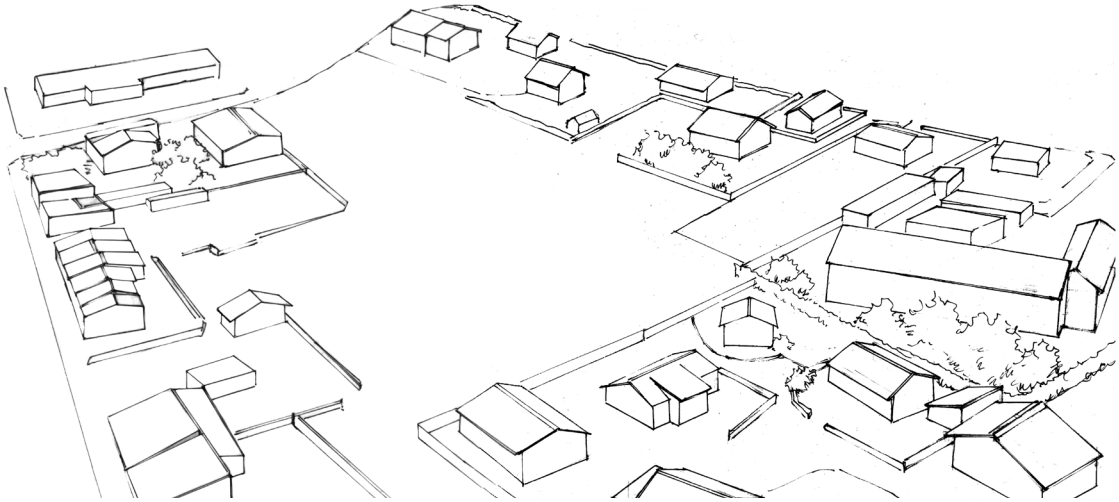

Accroches urbaines

LES GRANDS PRINCIPES

Densifier le tissu urbain en tenant compte :

> des cônes de visibilité entre le site du projet, les vues proches et le grand paysage

> de la gestion de l'eau et de son écoulement dans le quartier

> des circulations (douces) dans l'îlot urbain

> de la fonction de polarité urbaine associant espace public et diversité des usages et des services

> d'un mobilier urbain harmonieux, vitrine du savoir-faire local (filière bois, plastics de qualité)

> des continuités écologiques au sein de l'îlot

LE PARTI-PRIS D'AMÉNAGEMENT

Densifier le tissu urbain par un projet paysager

LES OBJECTIFS

Objectif A - Prendre en compte les composantes naturelle pour un nouvelle aménagement

Objectif B - Définir un nouveau cadre de vie en repensant les usages et les services

OBJECTIF A - PRENDRE EN COMPTE LES COMPOSANTES NATURELLES POUR UN NOUVEL AMÉNAGEMENT

Les dents creuses urbaines sont plus que jamais le centre d'intérêt pour une majorité des communes. Ces parcelles vides de construction et entourées de parcelles bâties font l'objet d'un fort intérêt foncier. Depuis 2014, la densification urbaine des villes, villages et hameaux s'impose à l'étalement urbain sur les espaces naturels et agricoles. Cependant ces lieux de respiration en rupture avec le tissu urbain tiennent une fonction écologique importante en ville. Il est nécessaire d'intégrer ces composantes dans le projet d'aménagement.

Caractéristiques des dents creuses urbaines

1 **Un espace non construit entouré de parcelles bâties**

2 **Une ancienne parcelle agricole ou une friche urbaine, espace ouvert intéressant pour la biodiversité urbaine (peu d'intervention humaine)**

3 **Un lieu bordé de murs ou clôtures mitoyennes aveugles définissant une rupture spatiale dans la définition d'un quartier...**

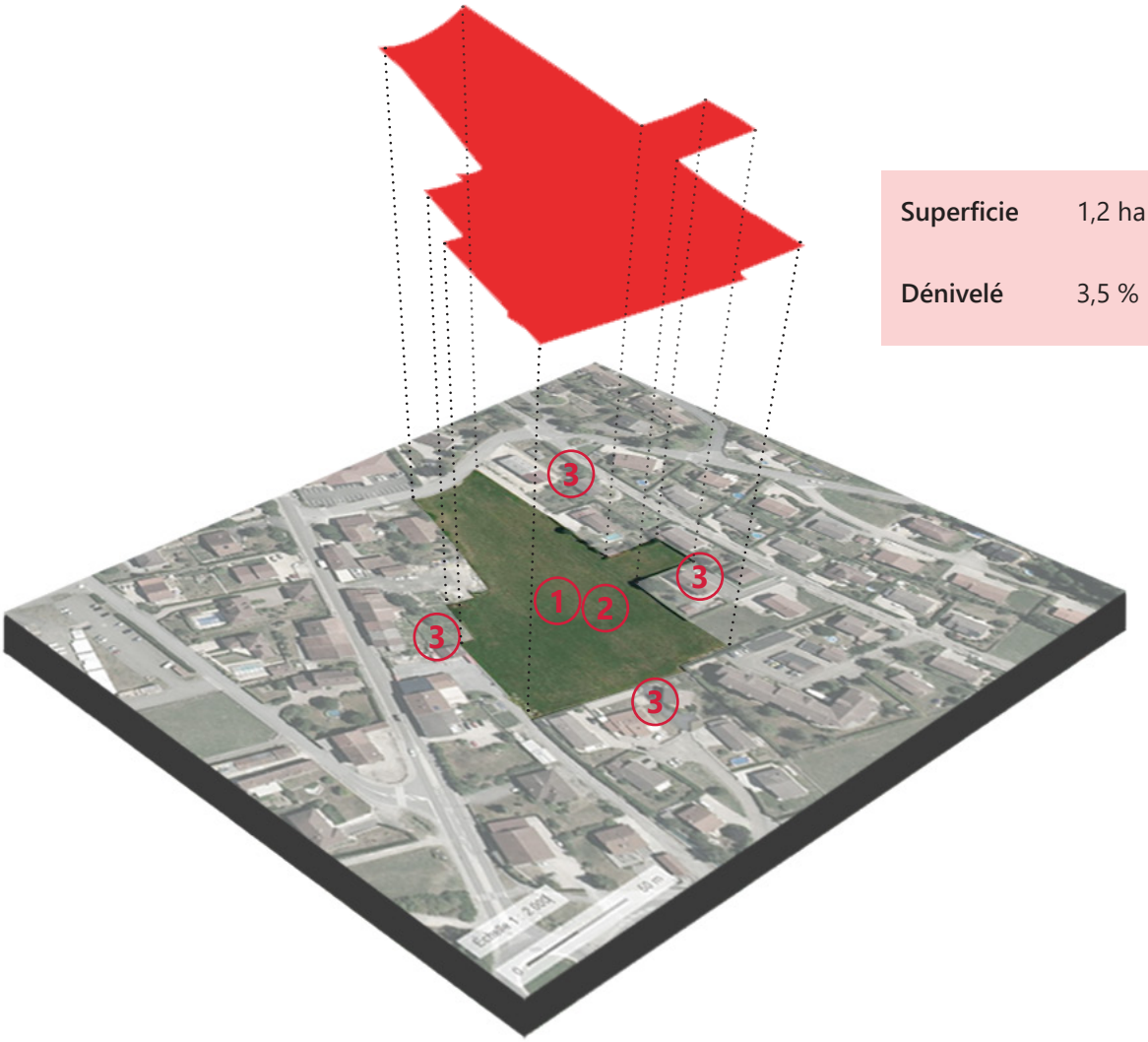

Superficie	1,2 ha
Dénivelé	3,5 %

Le fonctionnement écologique et hydrologique des dents creuses

1. **Un lieu de respiration écologique en milieu urbain**
2. **Un lieu de passage de nombreuses espèces animales de milieu ouvert**
3. **Une enclave foncière située en pente dont l'érosion est stable grâce au couvert végétal permanent**
4. **Les eaux ruissellent selon le sens de la pente, le débit peut s'intensifier selon l'imperméabilisation du sol et la puissance des précipitations**

LEGENDE

- Ruissellement des eaux de pluie
- Corridor écologique

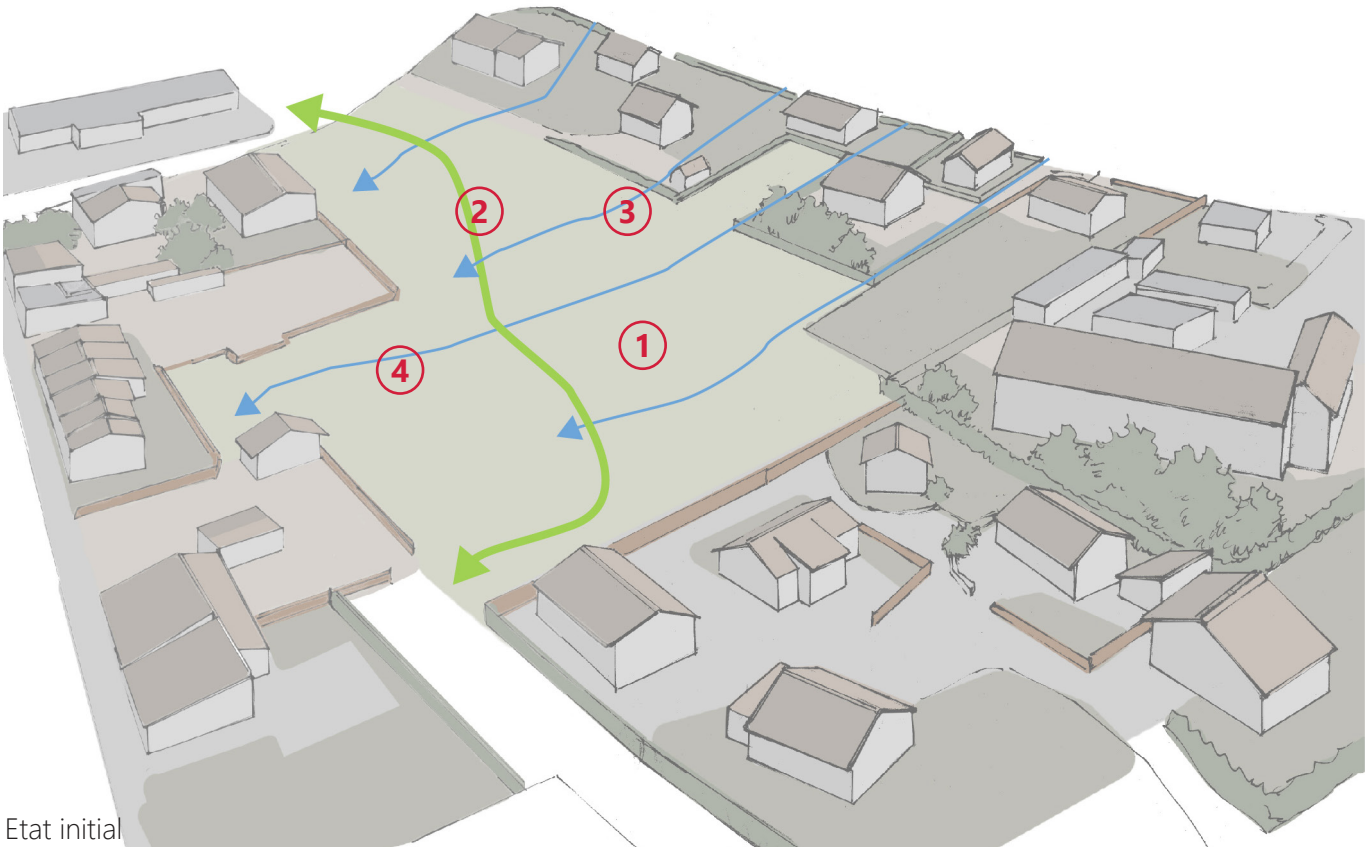

Etat initial

La prise en compte les composantes naturelles du paysage

1. **Maintenir une continuité végétale au sein du tissu urbain,** habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales, lien entre la biodiversité locale et celle du grand paysage

2. **Diversifier les structures végétales afin de créer une diversité d'habitats,** nécessaire pour améliorer la biodiversité urbaine

3. **Matérialiser des biefs et des noues pour ralentir l'écoulement de l'eau** et infiltrer un maximum les eaux de pluie

4. **Créer un bassin d'orage en aval de la parcelle, valorisé en bassin ornemental,** lieu humide permettant également d'améliorer la biodiversité urbaine

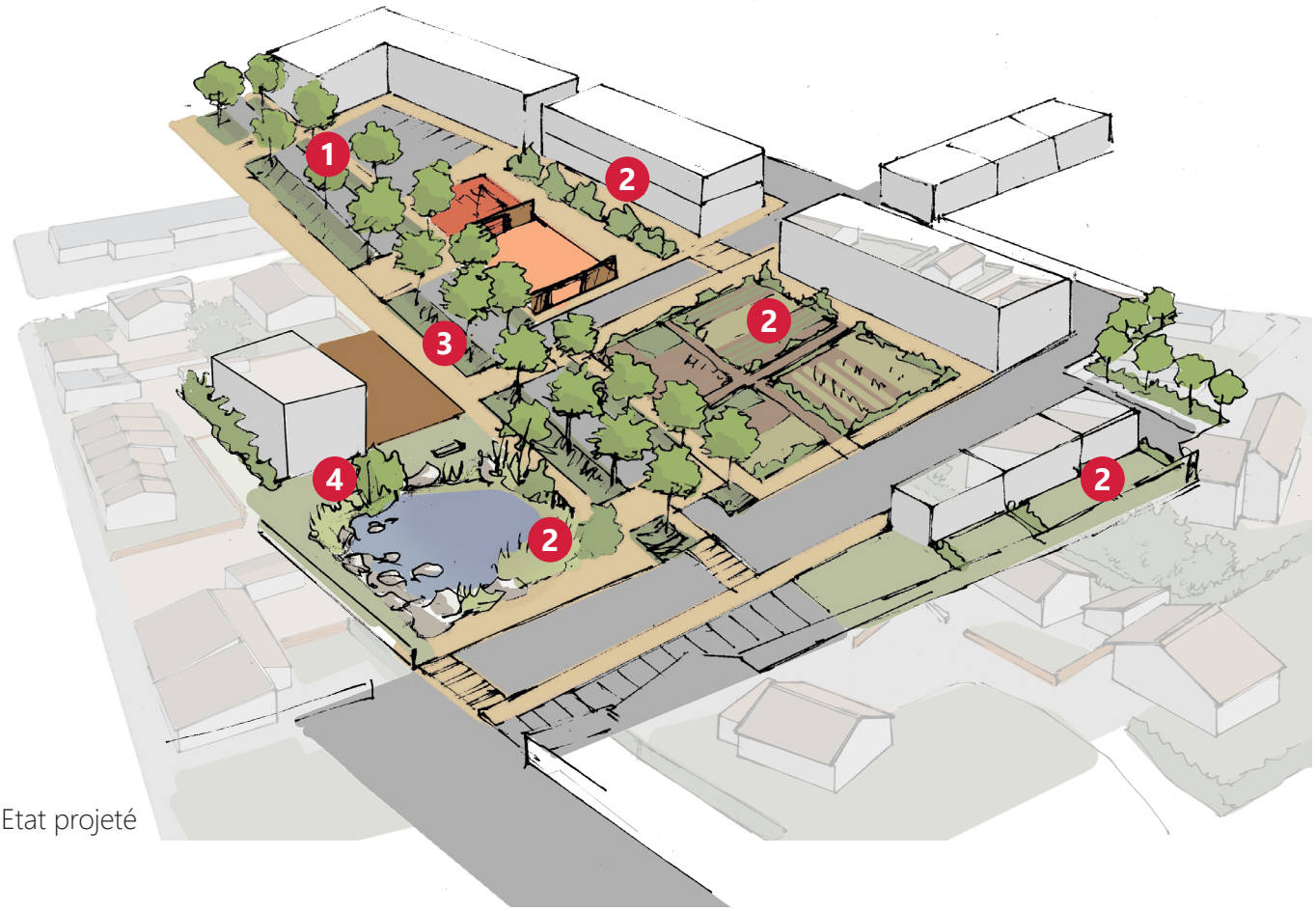

Etat projeté

OBJECTIF B : DÉFINIR UN NOUVEAU CADRE DE VIE EN REPENSANT LES USAGES ET LES SERVICES

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1. **Favoriser les modes de déplacement doux,** en créant des espaces piétons et et cyclables autour des habitations
2. **Développer les services de proximité** (commerces...) en diversifiant les formes architecturales dans le projet d'aménagement
3. **Diversifier les usages de l'espace public,** pour le bien-être des habitants (terrains de sport, aire de jeux, jardins partagés, terrasses, promenades...)

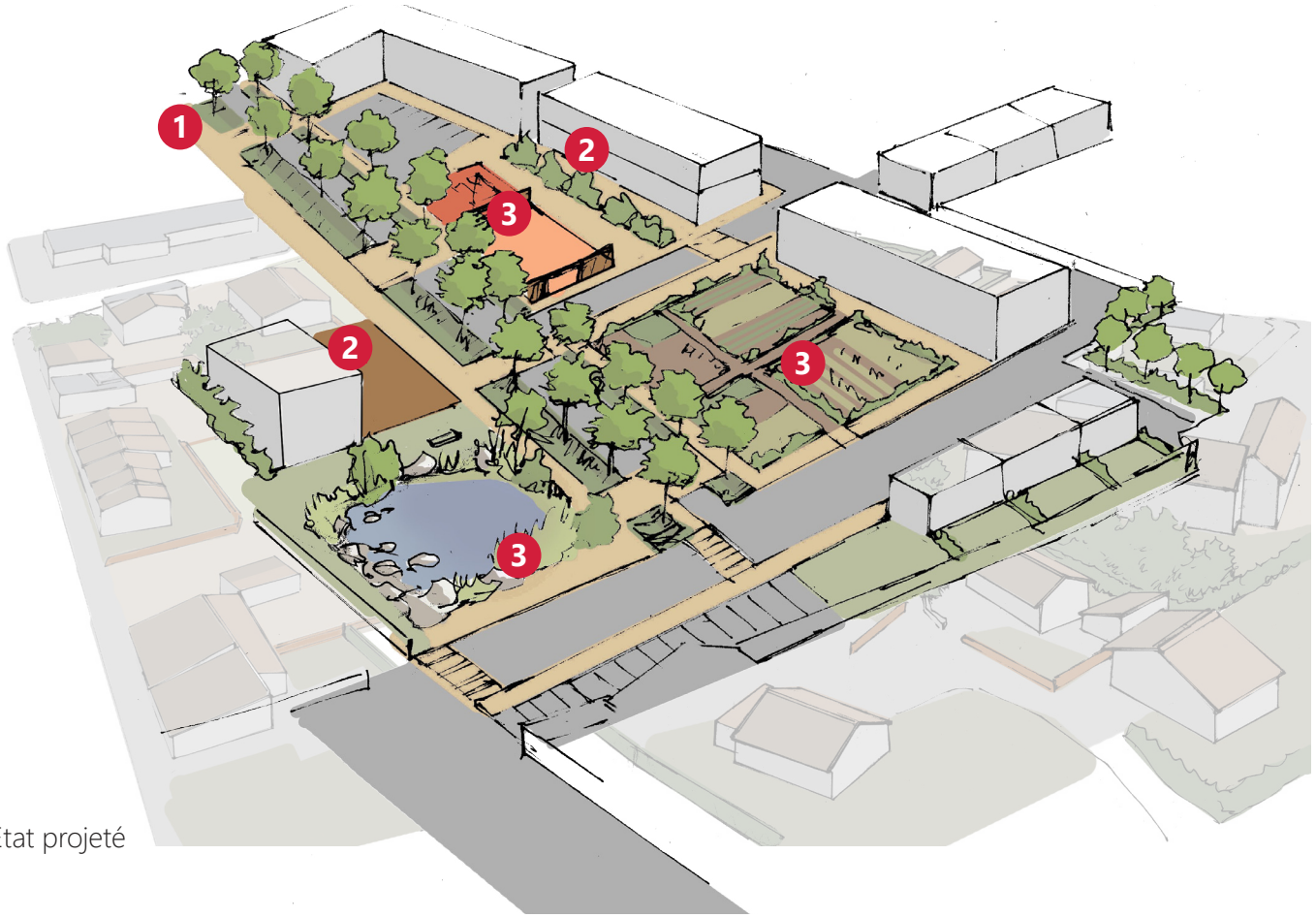

Etat projeté

A PRIVILÉGIER

Une offre variée de services de proximité

Combinaison entre commerces, logement et espace public sur place centrale de l'éco-quartier Camille Claudel à Palaiseau.

Le carré Feaydeau à Nantes, un équilibre entre logement commerce et espace public.

Déclinaison de formes architecturales accueillant commerces hôtel et logements pour le concours de l'écoquartier de la cartoucherie à Toulouse.
Concepteur : Dietrich Untertrifaller

Une diversification des usages autour du projet

Les jardins partagés du nouvel éco-quartier de Bottières-Chenaie à Nantes.
Concepteur : Bruel-Delmar paysagistes

Grande aire de jeux intégrée dans un nouveau quartier à l'Est de Nantes.
Concepteur : Map (Paysagistes)

Le A'Beckett urban square, entre terrain de jeux et lieu de détente à Melbourne.
oncepteur : Peter Elliott Pty Landscape architecture + Urban design, Taylor Cullity Lethlean

Communes concernées

APREMONT
BERAD-GEOVREISSIAT
BELLEYDOUX
BOLOZON
BRENOD
BRION
CEIGNES
CHARIX
CHEVILLARD
CONDAMINE
ECHALLON
GEOVREISSET
IZENAVE
IZERNORE
LANTENAY
LE POIZAT-LALLEYRIAT
LEYSSARD
MAILLAT
MATAFELON-GRANGES
NURIEUX VOLOGNAT
OUTRIAZ
PEYRIAT
SAMOGNAT
SONTHONNAX LA MONTAGNE
ST MARTIN DU FRESNE
VIEU D'IZENAVE

Entrées de village

LES GRANDS PRINCIPES

Souligner les entrées de village en prenant en compte :

> l'écrin du socle paysager

> les cônes de vue sur le grand paysage

> les continuités et perméabilités avec le milieu naturel

> la signalétique du village

> les éléments fonctionnels impactant la perception des lieux

LE PARTI-PRIS D'AMÉNAGEMENT

Conserver et valoriser le caractère rural identitaire des villages du Haut-Bugey

LES OBJECTIFS

A - Intégrer les points noirs paysagers

B - Renforcer l'accueil et l'attractivité des villages

C - Révéler l'identité du Haut-Bugey

A - INTÉGRER LES POINTS NOIRS PAYSAGERS

Caractéristiques générales des points noirs paysagers

1. Des points de collecte disgracieux aux abords peu soignés
2. Un maillage dense des réseaux aériens
3. Des tas de gravats accumulés sur les parcelles

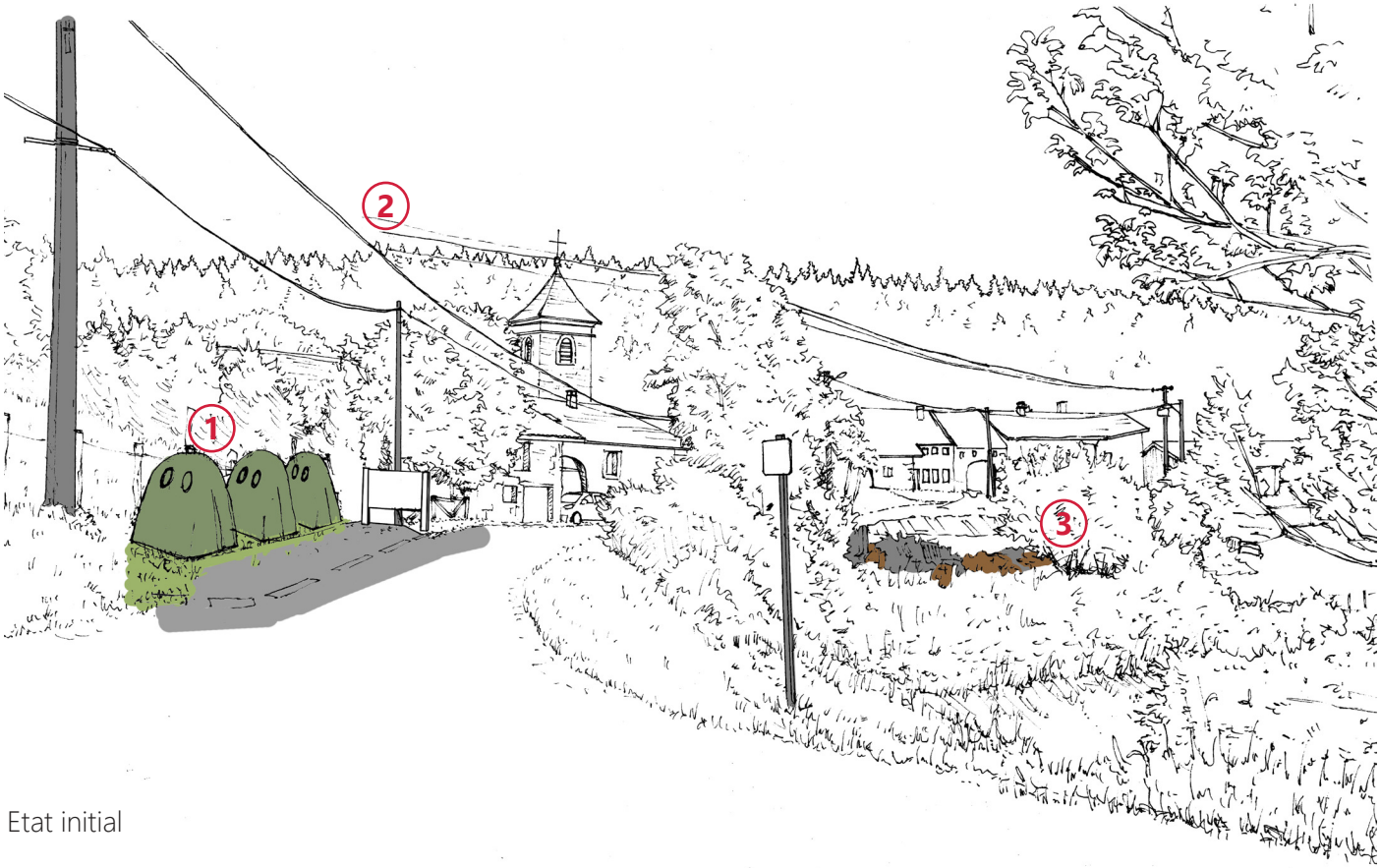

Etat initial

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1. Intégrer les points de collecte par un habillage en bardage bois et un traitement au sol
2. Programmer l'enfouissement des réseaux aériens
3. Nettoyer les gravats stockés sur les parcelles

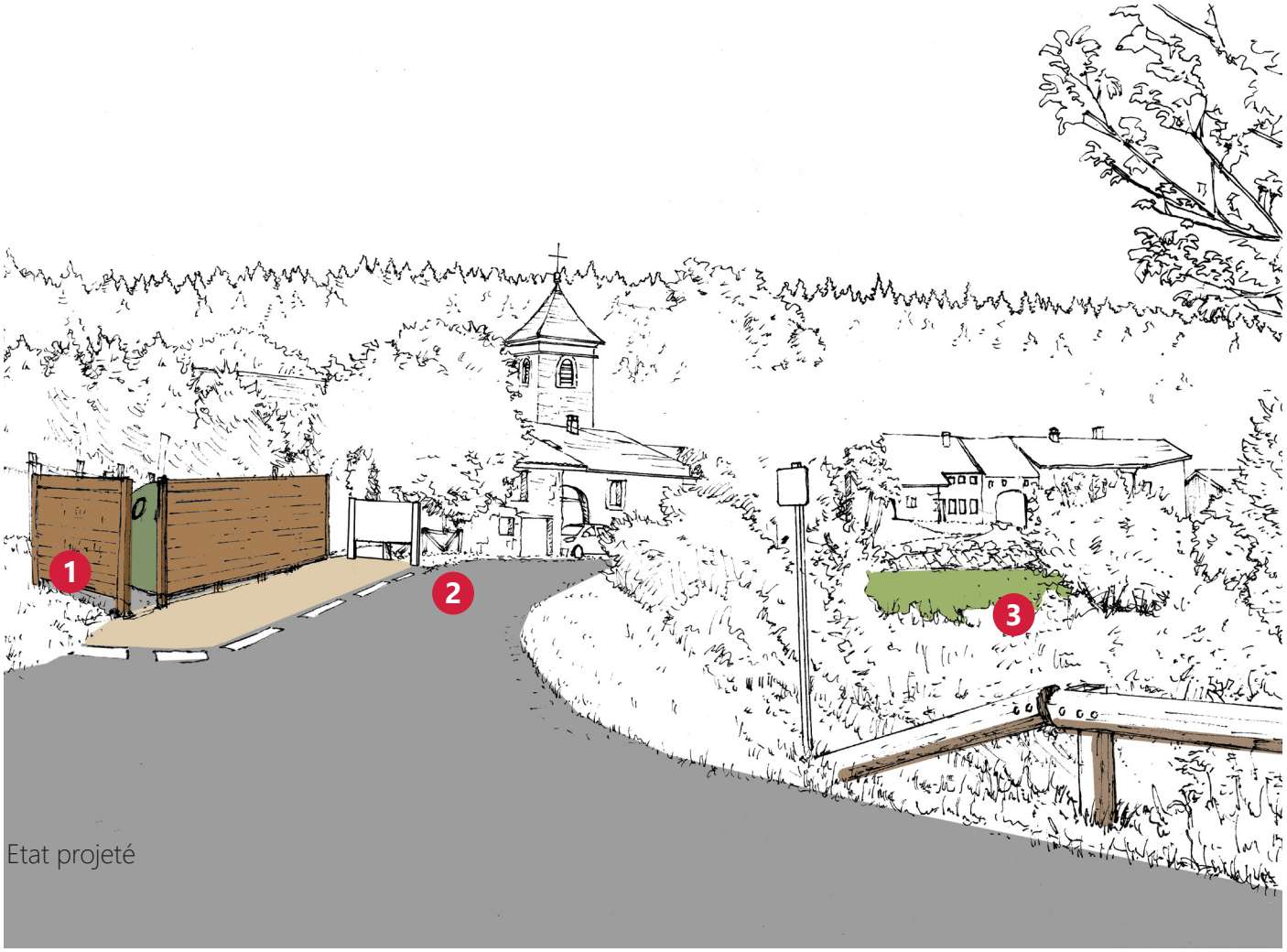

Etat projeté

B - RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ATTRACTIVITÉ DES VILLAGES

Caractéristiques générales de l'accueil des villages

1. Des stationnements non définis

2. Des panneaux d'informations touristiques vétustes, peu valorisés par leur implantation, souvent à proximité des points de collecte

3. Des villages dépourvus de commerces et de lieux de restauration

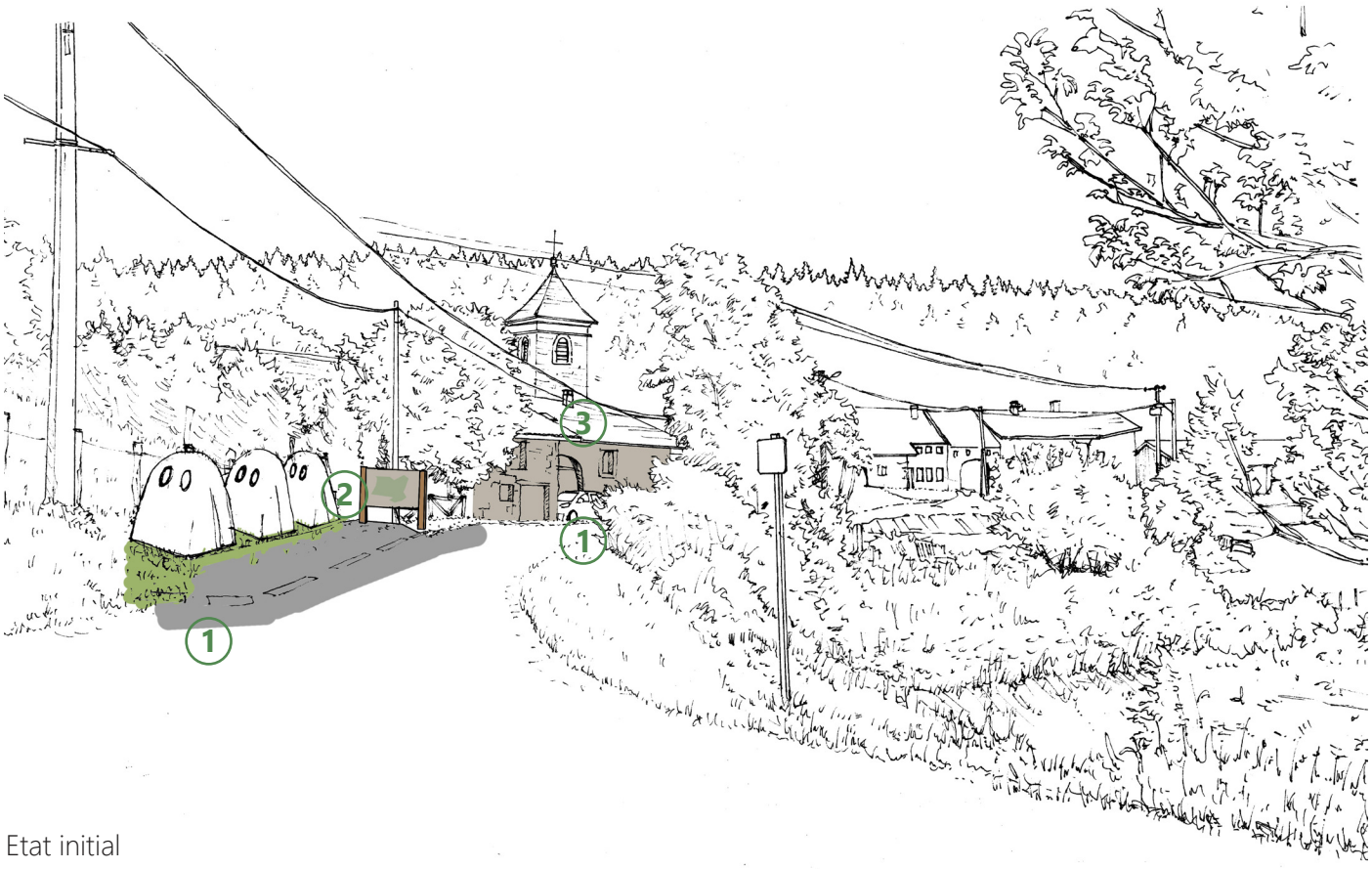

Etat initial

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1. **Définir des aires de stationnement claires et visibles** permettant aux visiteurs de s'arrêter facilement et de pouvoir profiter des lieux

2. **Harmoniser la signalétique et les supports de communication. Définir des espaces de lecture** dans des lieux valorisants pour la commune

3. **Faciliter l'installation de commerces et de lieux de restauration,** même saisonniers afin de soutenir l'activité locale et dynamiser l'accueil

Etat projeté

C - RÉVÉLER L'IDENTITÉ DU HAUT-BUGEY

Caractéristiques générales de l'identité des villages du Haut-Bugey

1. **Des parcelles agricoles délaissées dû à l'abandon progressif de l'élevage dans la région**
2. **L'utilisation de matériaux disparates pour les équipements publics**
3. **Une végétation endémique résiduelle, héritage d'un passé agricole**

Etat initial

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1 **Maintenir les prairies** élément identitaire en entrée des communes rurales

2 **Privilégier le bois** comme matériau pour les équipements publics

3 **Utiliser la palette végétale rustique et locale** comme lien entre les villages et leur écrin paysager

4 **Maintenir une silhouette villageoise lisible** en maîtrisant la hauteur de la végétation en place

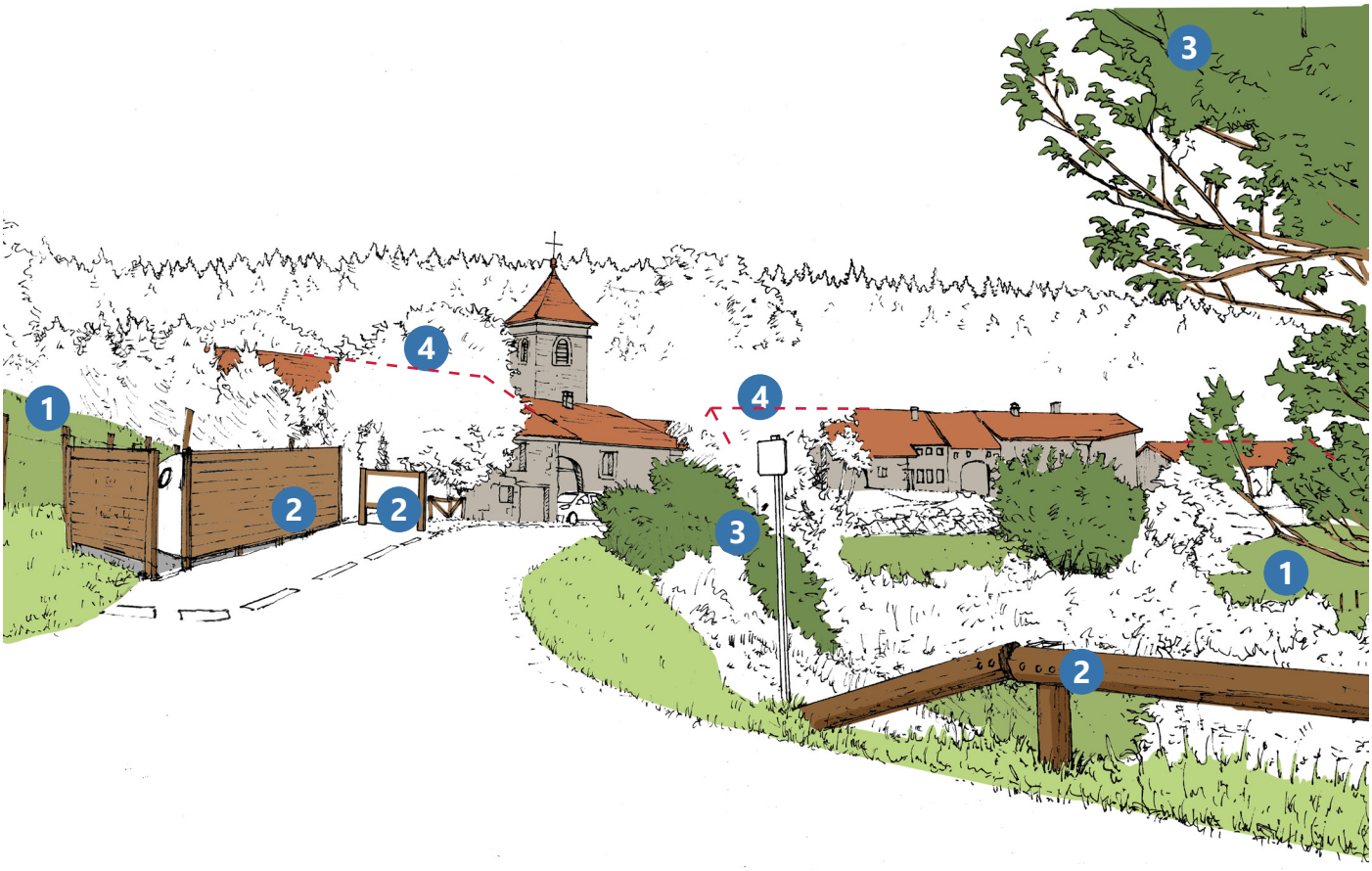

Etat projeté

A PRIVILÉGIER

- Des équipements bois à utiliser pour renforcer l'identité du Haut-Bugey

Barrière d'accotement en bois local

Bardage bois pour masquer les points de collecte

Panneau d'affichage en bois

- Une végétalisation des villages en déclinaison avec le milieu naturel

Bouleau vérruqueux

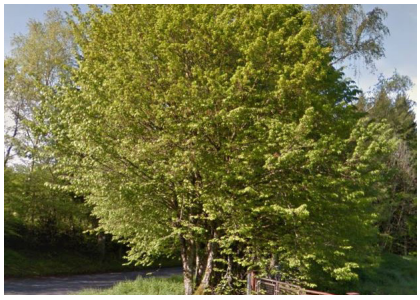

Charme commun

Érable champêtre

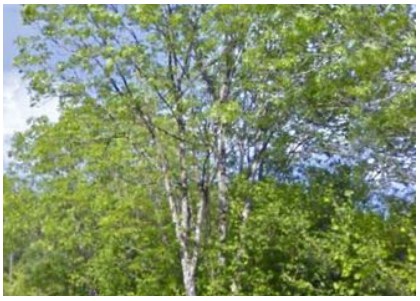

Frêne commun

Merisier à grappes

Noisetier commun

Communes concernées

APREMONT
BEARD GEOVREISSIAT
BELLEYDOUX
BOLOZON
BRENOD
CEIGNES
CHARIX
CHEVILLARD
CONDAMINE
ECHALLON
IZENAVE
LANTENAY
LEYSSARD
LE POIZAT-LALLEYRIAT
LES NEYROLLES
MATAFELON-GRANGES
OUTRIAZ
PEYRIAT
SONTHONNAX LA MONTAGNE
VIEU D'IZENAVE

Entrées de ville

LES GRANDS PRINCIPES

Requalifier les entrées de ville en prenant en compte :

> les cônes de vue sur le grand paysage

> les circulations et leurs usages

> l'écrin du socle paysager

> les continuités et perméabilités avec le milieu naturel

> les différentes séquences qui rythment l'arrivée en centre ville

LE PARTI-PRIS D'AMÉNAGEMENT

Valoriser l'identité des villes du Haut-Bugey

LES OBJECTIFS

A - Requalifier les abords des voiries et leurs usages

B - Séquencer les entrées en marquant les effets de seuil

A - REQUALIFIER LES ABORDS DE VOIRIES ET LEURS USAGES

Les entrées de ville forment les premiers espaces que l'on traverse à l'approche d'un centre urbain. Leur traitement participe à l'image que l'on se fait d'une ville, à la qualité de son cadre de vie, à son attractivité.

Caractéristiques générales des entrées de ville du Haut-Bugey

1. **Une voirie large aux accotements hétérogènes**
2. **Une discontinuité ou une absence des voies de circulations douces**
3. **Une densité et une grande diversité des réseaux aériens**
4. **Une palette végétale absente de l'espace public**
5. **Une hétérogénéité des clôtures**
6. Des perspectives axées sur la route

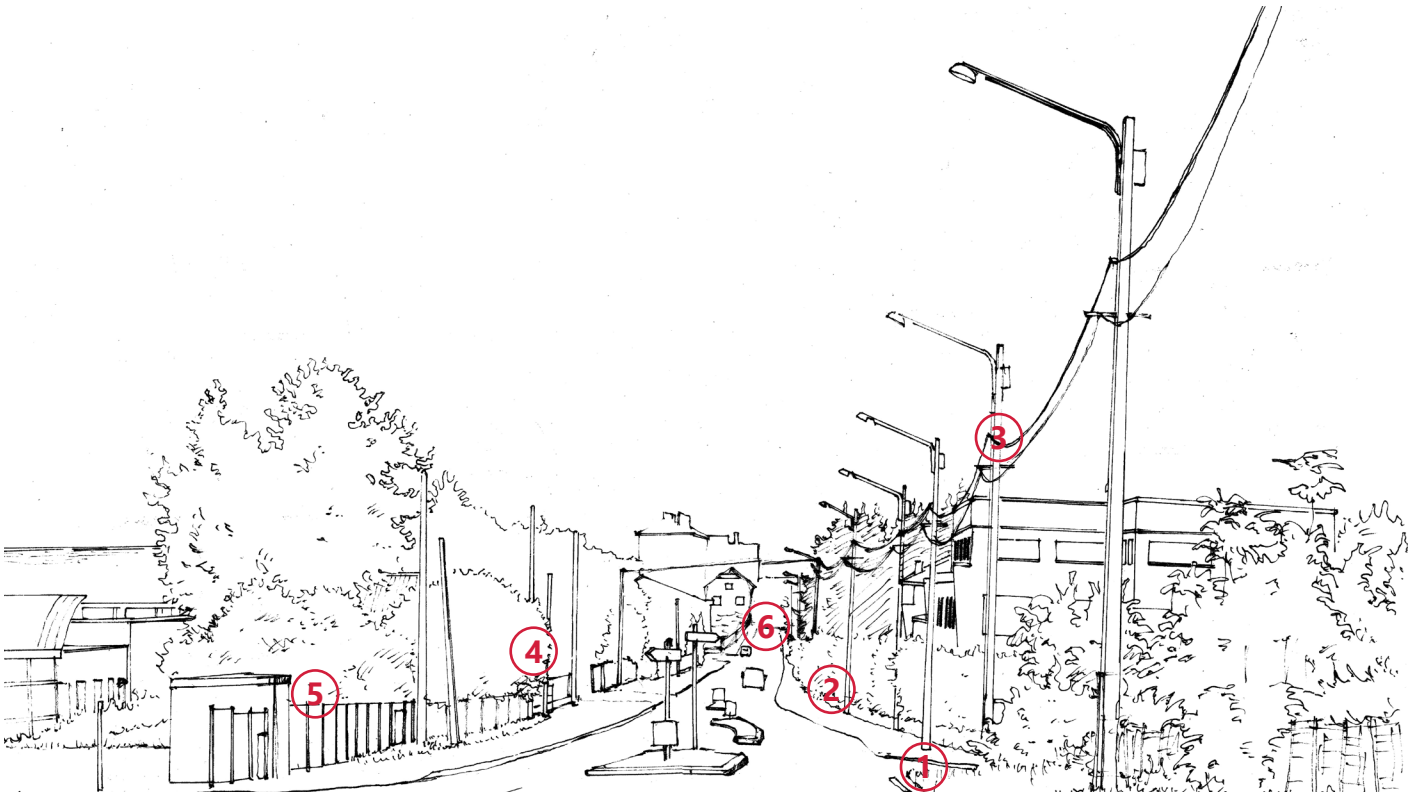

Etat initial

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1 **Soigner et révéler les accotements** en renforçant les continuités douces par la création de trottoirs et de pistes cyclables en voie dédiée rehaussée, avec des couleurs de revêtement différentes de celle de la route.

2 **Sécuriser des voies de déplacement doux** aux abords de la voie principale pour réduire la largeur de la voie et inciter le ralentissement des véhicules

3 **Harmoniser le mobilier et les équipements urbains** par un travail sur les éclairages, les protections des voies piétonnes ou cyclables.

4 **Renforcer la place du végétal** en travaillant sur des alignements qui viennent jalonner le parcours piéton et créer éventuellement une seconde strate qui redessine et ralentit les perspectives.
En plus d'un rôle esthétique, les formes végétales et les épaisseurs de végétation peuvent devenir un excellent moyen de protection entre la route et les voies de circulation douces.
La définition d'une palette rustique permet de créer une transition logique entre l'entrée de ville et son écrin paysager bucolique.

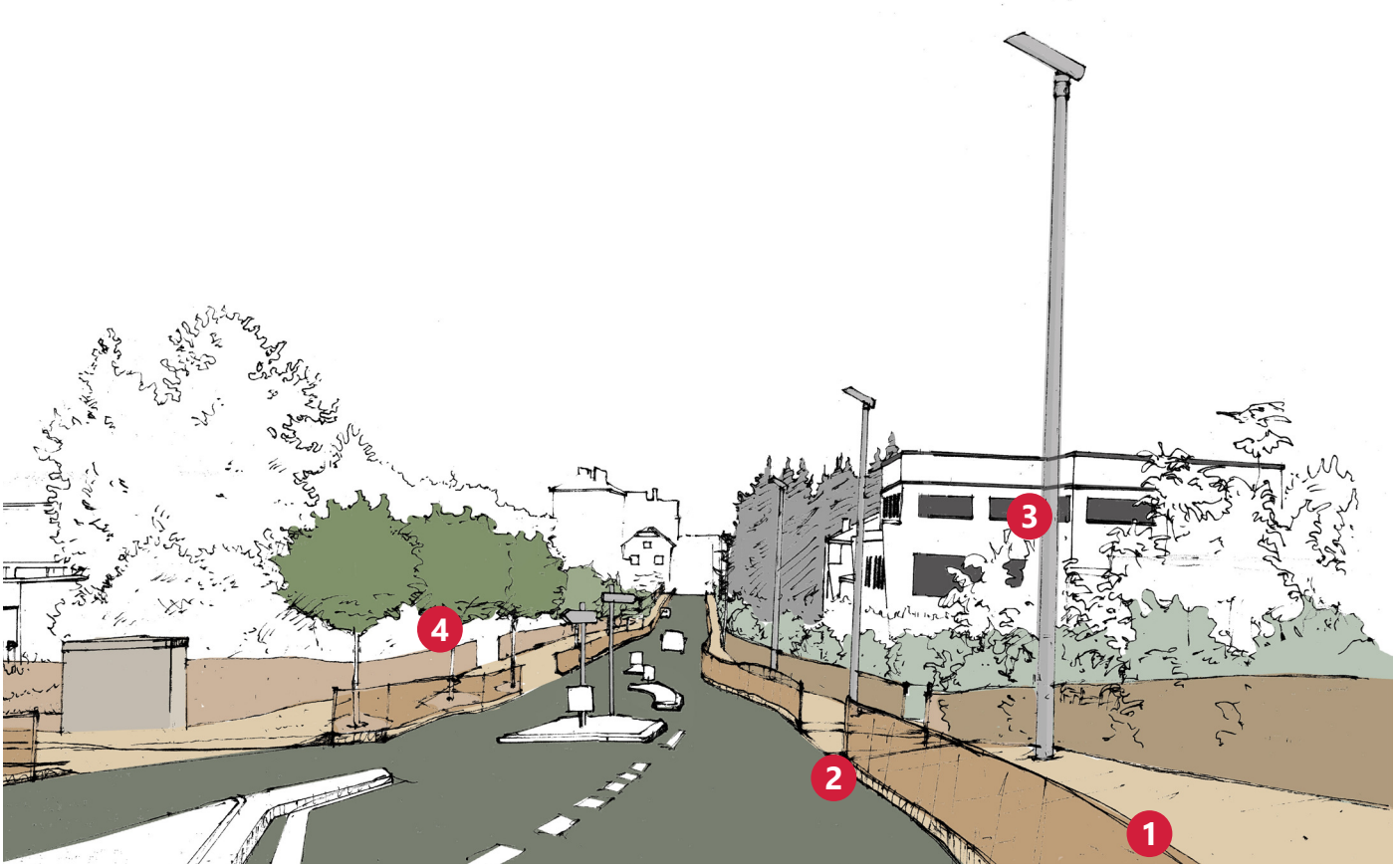

Etat projeté

A éviter
- Densité des réseaux aériens
- Discontinuité des circulations piétonnes
- Haies végétales mono-spécifiques opaques et disparité des clôtures
- Affichage publicitaire sauvage
- Abondance de parkings et stationnements linéaires

A PRIVILÉGIER

- Des trottoirs rehaussés et sécurisés, réalisés avec des matériaux clairs et locaux qui les différencient de la route

Pavage de pierre calcaire ou béton clair qui distinguent la route de l'espace piéton. Le rehaussement du trottoir et la bande de végétation sécurisent les usagers.

Trottoirs rehaussé permettant de sécuriser les piétons du trafic routier et empêche le stationnement sauvage

Piste cyclable indépendante de la route. La piste se distingue par une couleur différente de celle de la route.

- Un mobilier urbain privilégiant le bois, à l'identité du Haut-Bugey

Potelets en bois utiles pour protéger les circulations pétitionnes le long des routes.

Clôtures bois aérées laissant passer le regard.

Clôture en bois plus ou moins poreuse selon l'écartement des lames.

- Une végétalisation des accotements pour introduire la nature en ville

Large bande plantée séparant la route de l'espace piéton.

Arbres en alignement utile pour délimiter la chaussée des voies de circulation douces.

Massif planté comme séparation harmonieuse entre la chaussée et les trottoirs.

Essences préconisées
Arbres : érable champêtre, pommier haute tige, poirier haute tige, prunier, platane, tilleul
Arbustes : spirée japonaise, cornouiller, weigelia, charme arbustif

B - MARQUER LES EFFETS DE SEUIL

L'étalement urbain tend à gommer les effets de seuil qui soulignent les différentes périodes du développement d'une ville. Cette forme de banalisation de l'histoire de la ville rend de moins en moins accessibles et attractifs les centres historiques.
En renforçant l'arrivée et l'accueil par de nouvelles polarités, la ville offre de nouveaux usages et de nouvelles fonctionnalités qui participent à son dynamisme.

Caractéristiques générales des entrées de ville du Haut-Bugey

1. **Un manque de continuité entre zones résidentielles et zones d'activités**
2. **Des usages exclusivement routiers**
3. **Une interruption du motif urbain**
4. **Une zone fonctionnelle inhabitée et peu accueillante**

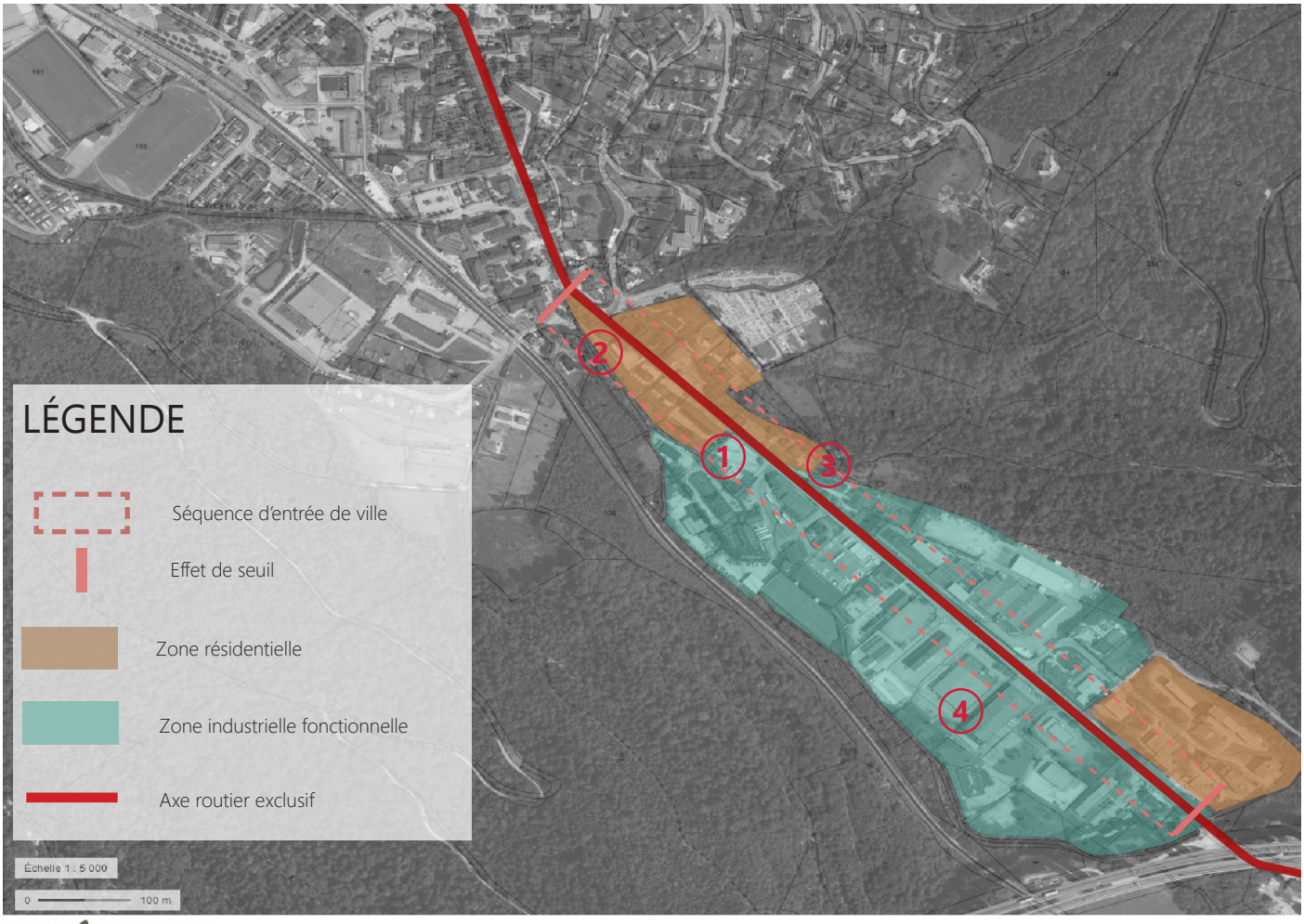

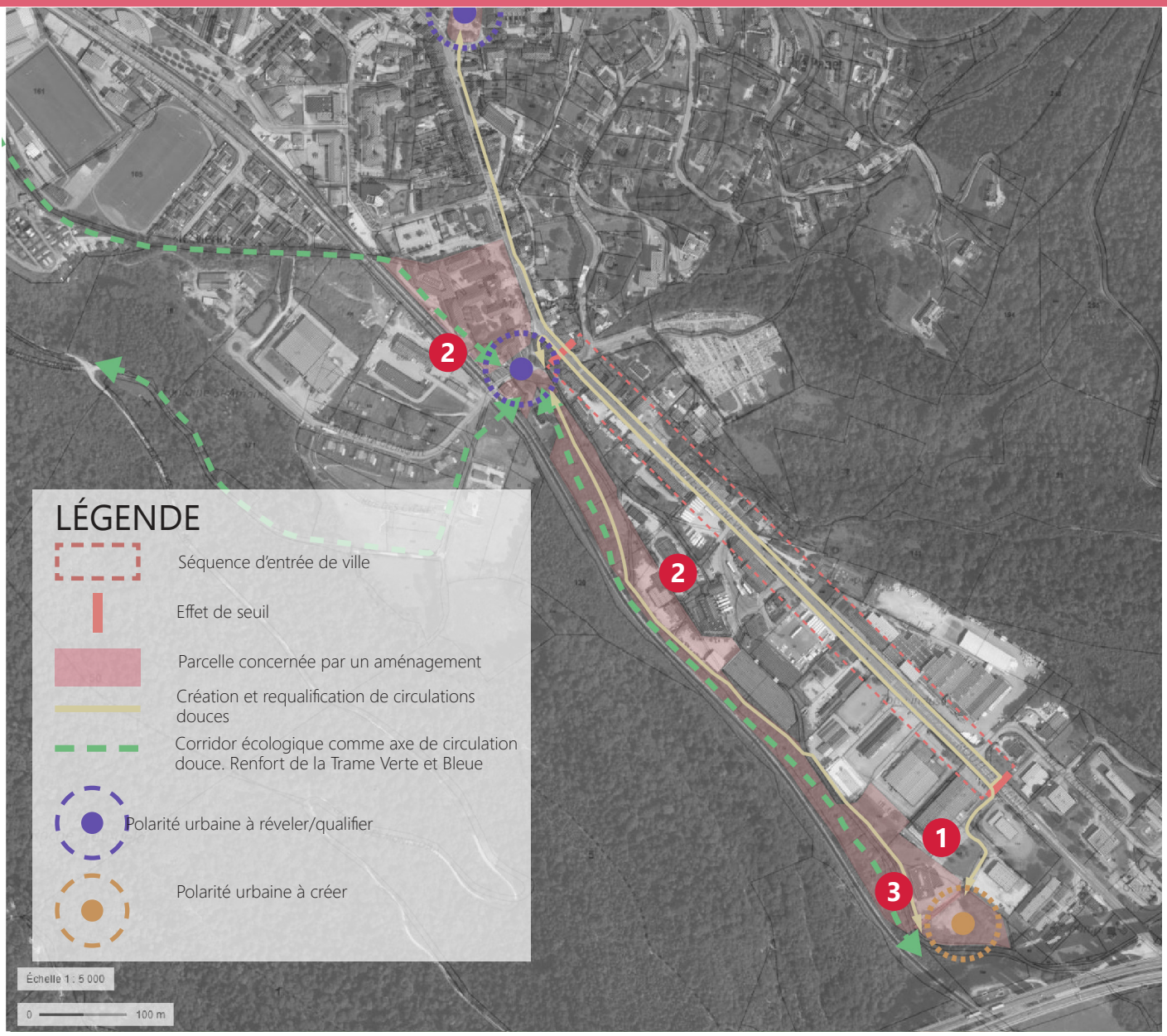

Exemple de projet pouvant recréer des effets de seuil en entrée de ville

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1 **Signifier et marquer distinctement des seuils d'entrée** par un traitement paysager. Les seuils matérialisent le franchissement entre différentes ambiances urbaines. La végétation, les voiries mais aussi les détails du mobilier urbain participent à la définition de ces ambiances.

2 **Recréer une qualité urbaine jusqu'aux portes de la ville** par un réseau de voies douces.

3 **Créer des polarités aux portes de la ville,** lieu de transition, de rencontre et de changement des usages. Ces polarités deviennent les nouveaux espaces publics à partis desquels les déplacements urbains changent. Elles correspondent à des points de convergences multi-usages : stationnement automobile, borne électrique pour vélos, voie verte et interrogent sur le devenir du parking en ville.

UNE SUCCESSION DE SEUILS

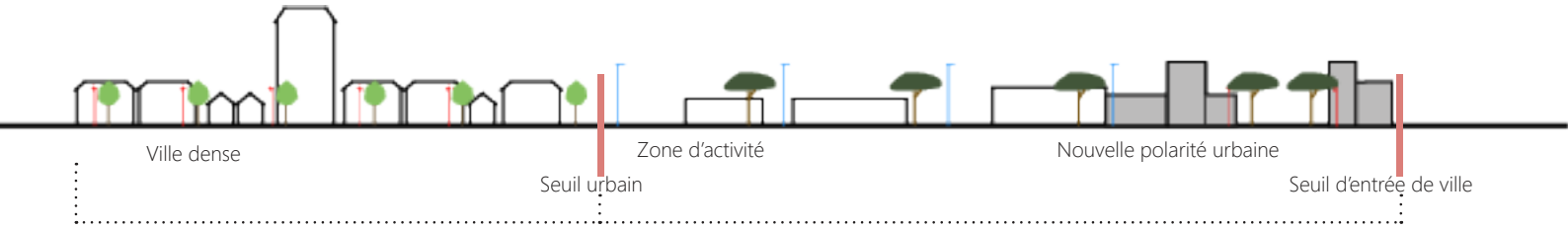

Aménagements urbains
Eclairage et mobilier dimensionnés pour le piéton.
Végétation diversifiée et ornementale.

Aménagement d'entrée de ville
Eclairage et mobilier dimensionnés pour les voitures et les piétons.
Végétation structurante et rustique.

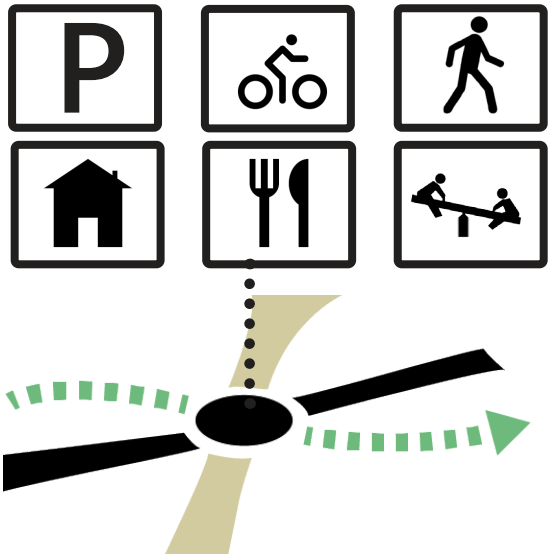

LA POLARITÉ D'ENTRÉE DE VILLE

En plus d'être une halte, ce lieux doit se décrire comme une nouvelle centralité.
A la croisée des trames écologiques, routières, cyclistes et piétonnes ce lieu peut se définir comme un aiguillage urbain.
Au delà de marquer le seuil entre l'usage de la voiture et les modes de déplacements doux, ce noyau trouve du sens que s'il est accompagné de services.
Le grand enjeu des polarités d'entrée de ville est de redonner un sentiment de quartier dans des lieux banalisés par des entreprises. La programmation de logements, d'aires de jeux mais aussi de commerces participent à l'amélioration du cadre de vie, autant pour les entreprises existantes que pour les nouveaux usagers.

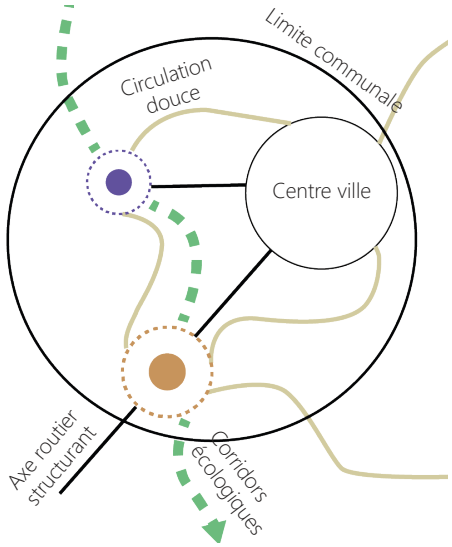

LA CONNEXION DES POLARITÉS

Les connexions entre les nouvelles polarités et les espaces publics existants permettent de développer un réseau de circulations douces au sein de la ville. Attrayantes pour leur multifonctionnalité, les polarités rythment les parcours à l'échelle urbaine.
Le réseau donne du sens à la matérialisation de corridors écologiques dans le cadre de la mise en place de Trame Verte et Bleue.

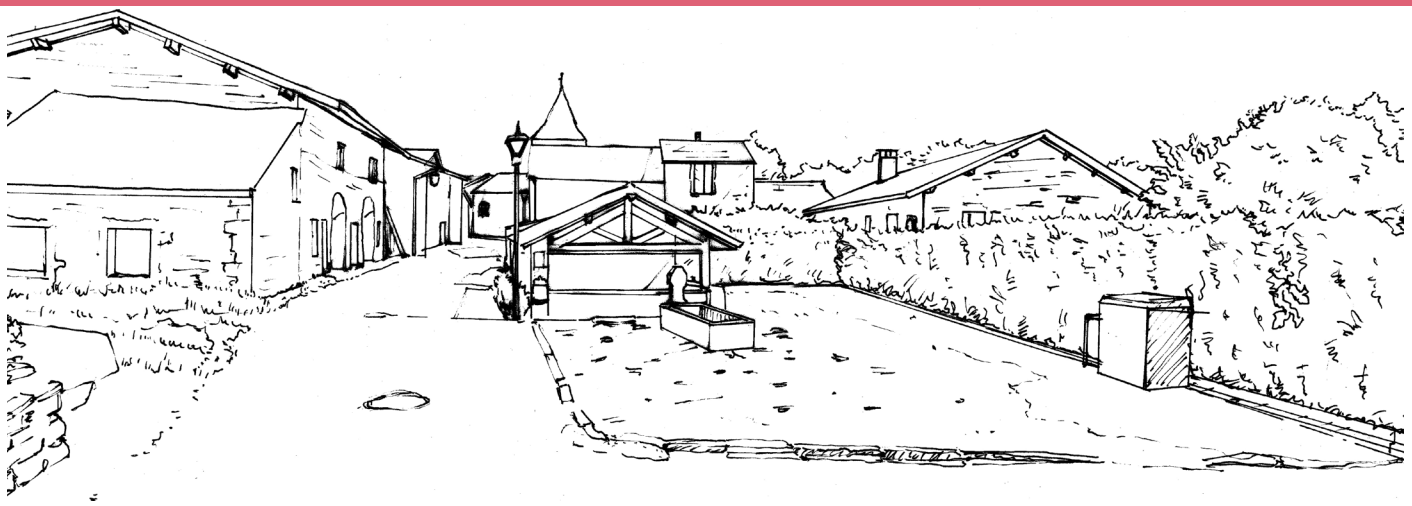

Petit patrimoine bâti

LES GRANDS PRINCIPES

Valoriser les bâtiments patrimoniaux traditionnels du Haut-Bugey en prenant en compte :

> le caractère rustique des édifices comme qualité architecturale

> les abords des monuments comme des lieux de détente et de halte

> l'emploi de matériaux locaux traditionnels

> les volumes des bâtiments et leur potentiel d'utilisation

> la cohérence d'un réseaux de bâtiments traditionnels dans le territoire du Haut-Bugey

LE PARTI-PRIS D'AMÉNAGEMENT

Mettre en valeur le petit patrimoine traditionnel du Haut-Bugey en requalifiant les abords

LES OBJECTIFS

A - Requalifier les abords du petit patrimoine traditionnel du Haut-Bugey

B - Définir des espaces récréatifs propres aux communes rurales

REQUALIFIER LES ABORDS DU PETIT PATRIMOINE EN DÉFINISSANT DES ESPACES RÉCRÉATIFS PROPRES A CHAQUE COMMUNE

Le petit patrimoine bâti témoigne d'une histoire passée. Les lavoirs et fontaines présents dans les communes du Haut-Bugey participent à l'identité locale. Ils présentent un bon état de conservation tout en restant assez discrets. La valorisation de leurs abords peut aider à qualifier l'espace public qui les accompagner et à renforcer la centralité de certains villages.

Caractéristiques des abords du petit patrimoine traditionnel dans le Haut-Bugey

1. **Des espaces sans usages, assez banal ou discret**
2. **Des revêtements au sol non pris en compte**
3. **Une végétation peu valorisante pour les lieux, lorsqu'elle existe**
4. **Des abords utilisés par défaut : relais de poste, point de tri**

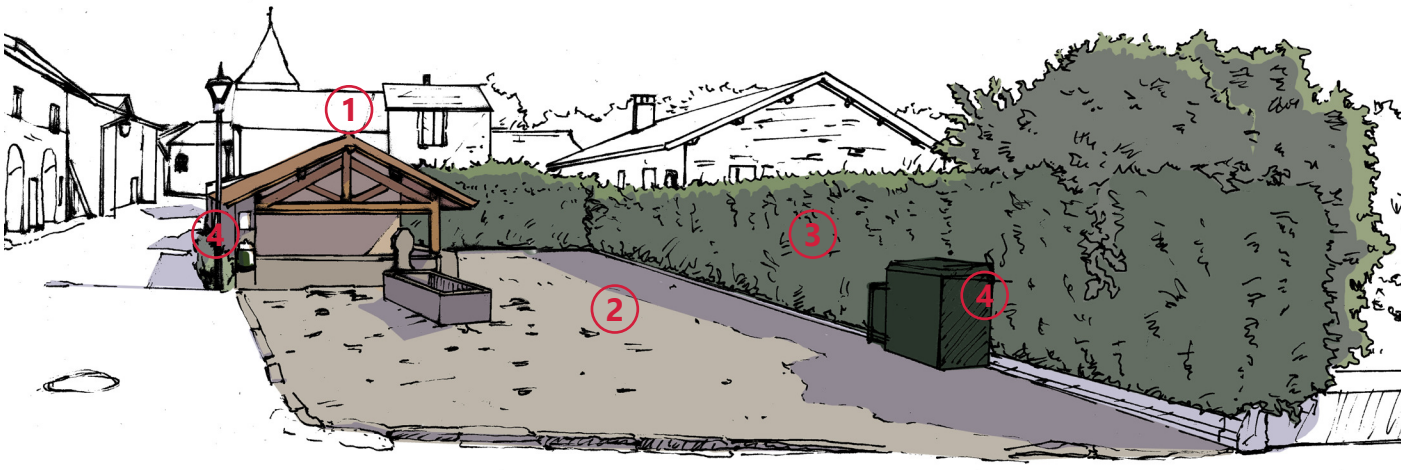

Etat initial

Objectifs et principes d'aménagement à privilégier

1. **Redonner du sens aux bâtiments patrimoniaux**, en les utilisant les lieux pour des usages dédiés (marchés locaux, affichage public...)

2. **Travailler les revêtements au sol avec des matériaux locaux**, pavage pierre notamment

3. **Privilégier un mobilier traditionnel et des constructions légères valorisant le savoir-faire du Haut-Bugey.** Le bardage bois ou la construction de murets de pierres peuvent encadrer de façon harmonieuse les abords des bâtiments à valoriser

4. **Faire des abords des bâtiments du petit patrimoine un lieu de détente,** récréatif selon la demande des habitants

5. **Planter des essences rustiques propres à l'écrin paysager des villes et villages du Haut-Bugey**

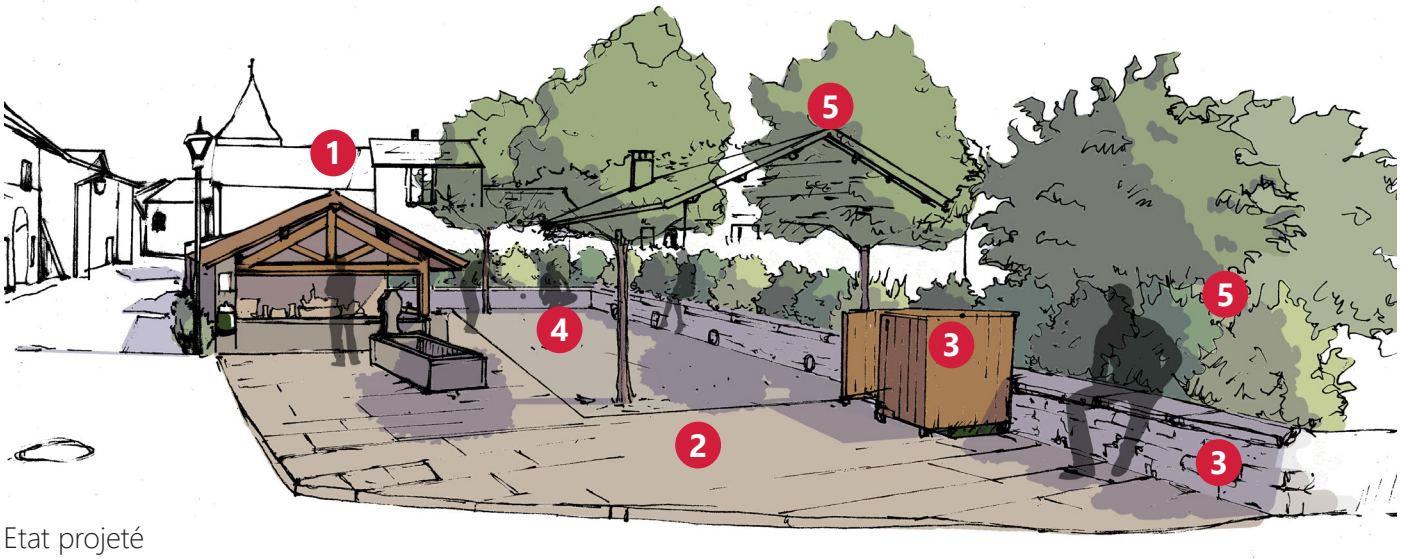

Etat projeté

Le petit patrimoine des villages du Haut-Bugey

Lavoir et fontaine à Apremont

Fontaine aux abords de l'église à Bolozon

Fontaine le long de la route à Brenod

Fontaine au centre du village à Chevillard

Lavoir à Izenave

Lavoir au centre du village des Neyrolles

Essences préconisées
Arbres ornementaux : platane, marronnier, frêne, bouleau, charme
Arbres et arbustes fruitiers : sureau noir, merisier, noyer, pommier rustique ('Belle fille des salins', 'Double rose de l'Ain', 'Camion rouge'), poirier rustique (Curé)

Communes concernées

APREMONT
BELLEYDOUX
BOLOZON
BRENOD
BRION
CEIGNES
CHARIX
CHEVILLARD
CONDAMINE LA DOYE
ECHALLON
GEOVREISSET
GEOVREISSIAT
IZENAVE
IZERNORE
LANTENAY
LE POIZAT-LALLEYRIAT
LES NEYROLLES
LEYSSARD
MAILLAT
MATAFELON-GRANGES
NURIEUX VOLOGNAT
OUTRIAZ
PEYRIAT
SAMOGNAT
SONTHONNAX LA MONTAGNE
ST MARTIN DU FRESNE
VIEU D'IZENAVE